

J U I N 2 0 0 8

En direct de

L'hôtel de ville



Allocution du maire

Assemblée ordinaire du 5 mai 2008

Mesdames, Messieurs,
Bonsoir et bienvenue à cette 5^e assemblée régulière de l'année 2008.

Bonne nouvelle: le rapport financier 2007

D'entrée de jeu, aussi bien commencer par une bonne nouvelle, celle que la majorité de la population attend à chaque fin d'année ou à chaque début d'année suivante: quel est le résultat de l'année financière 2007?

Excellente nouvelle! Encore une fois, grâce à une saine gestion, soit dit en passant, nous avons réduit les déboursés juridiques et de comptabilité par l'efficacité combinée de notre conseil et de nos employés municipaux. Nous déclarons ainsi un surplus budgétaire municipal de 426 795\$ et, il nous faut l'admettre, c'est également grâce à une croissance démographique de la population par une ouverture d'esprit au développement.

Ce qui prouve que de faire preuve de rigueur n'empêche pas le développement intelligent.

Budget de plus de 16 millions à Saint-Hippolyte

Notre budget de réalisations municipales atteint 9 147 154\$. Mais nous administrons maintenant un budget consolidé de plus de 16 millions puisque les nouvelles normes comptables obligent d'incorporer dans nos états financiers tous les éléments que nous gérons et dont nous sommes propriétaires, c'est-à-dire, par exemple, dans notre cas, la Régie intermunicipale de police de la Rivière-du-Nord et la Régie du parc régional de la Rivière-du-Nord.

Personnellement, et je crois que tous les membres du conseil abondent dans le même sens que moi, j'espère une continuité de cette croissance, qui nous permettra de conserver un taux de taxation abordable, voire même un gel des taxes.

Mais nous sommes dépendants de tous les services nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux. Avec l'hiver exceptionnel que nous venons de traverser, l'augmentation du coût de l'essence, l'augmentation du coût de la vie et toutes les retombées inflationnistes que cela peut engendrer, soyez assurés que votre conseil travaillera très fort à atténuer ces impacts négatifs.

Depuis le début de mon mandat, de notre mandat, je vous ai fait part, au fur et à mesure, de tous les besoins afin d'être en mesure de vous assurer un service de qualité.

Déjà, plusieurs grands pas ont été faits au fil des ans. Récemment, on se rappellera l'amélioration du Service des incendies dont je vous ai grandement parlé. Plusieurs centaines de milliers de dollars ont été investis. Je vous ferai éventuellement un exposé de toutes les mesures d'amélioration que nous avons apportées depuis ces dernières années.

Le conseil statuera sur la meilleure formule pour l'utilisation de ces sommes excédentaires.



Vitesse au lac au Pin-Rouge Éclairage du chemin

Le mois dernier, nous recevions, de la part de l'Association des propriétaires du lac au Pin-Rouge, certaines demandes, dont la vitesse, l'éclairage et l'affichage.

Nous allons ce soir déposer un avis de motion afin de réduire la vitesse à 30 km/h, dans une portion de ce secteur, comme nous l'avons fait au lac de l'Achigan, près de la plage.

Un luminaire sera également installé à l'endroit demandé, c'est-à-dire au croisement du chemin Lac-au-Pin-Rouge et du chemin des Hauteurs.

En ce qui concerne l'affichage, nous sommes à regarder de quelle façon uniforme nous allons procéder et ce, pour toutes les associations qui en feront la demande.

Liste des rues à être réparées sur notre territoire

Tel qu'annoncé précédemment à une autre assemblée, nous investissons environ 900 000\$ en pavage de rues à Saint-Hippolyte, juste pour l'année en cours.

Voici la liste des rues et des chemins planifiés à notre agenda 2008:

Chemins de la Carrière, des Buttes, Aubrisson Nord, du Lac-Maillé, 104^e Avenue, 118^e Avenue, 310^e Avenue, 347^e Avenue, 520^e Avenue, 525^e Avenue, rues Desjardins, Ogilvy Est, chemins Mont-Rolland et des Hauteurs. Cette liste est sujette à révision.

Interdiction de stationnement sur les 59^e et 51^e Avenues

À la demande d'un citoyen de la 59^e Avenue qui, lors de l'assemblée régulière du mois d'avril, nous a déposé une pétition comportant environ 107 noms, qui demandait l'interdiction de stationnement sur la 59^e Avenue et la 51^e Avenue, et qui nous a déposé une nouvelle pétition d'une trentaine de noms de résidents riverains, voici ce que le conseil a majoritairement statué:

*Interdiction de stationnement 24 heures du côté
de la bande riveraine, toute l'année.*

Nous allons déposer un avis de motion à cet effet. Il est évident, là encore, que nous avons tenu compte de toutes les contraintes possibles.

Nouvelle antenne pour cellulaire

À la demande d'un citoyen corporatif qui désire implanter une tour, une antenne, afin d'avoir une meilleure réception des ondes sur le site de l'Auberge du lac Morency, propriété de la compagnie Pauljen Investments inc., ainsi que pour les environs, nous allons adopter un projet de règlement pour l'acceptation de ce projet.

La procédure suivante est une assemblée de consultation qui aura lieu le 16 juin 2008. Les gens de Bell Mobilité feront la présentation. Avis aux gens concernés.



JUIN 2008

**Mot du maire (suite)****Descente de bateaux à la plage municipale**

Après plusieurs années (plus de 10 ans) de problématique concernant la descente de bateaux, l'utilisation de la plage, le conseil a travaillé plusieurs mois à étudier ce dossier et les demandes spécifiques de l'APLA. Nous avons rencontré les gens de l'Association des propriétaires du lac de l'Achigan, le 28 avril dernier.

Il faut comprendre toutes les contraintes juridiques que comporte un tel dossier. Les cours d'eau navigables sont de juridiction fédérale d'une part. Une partie est contrôlée par le provincial et les bords de l'eau par le municipal. Nous ne pouvons outrepasser nos droits et être au-dessus des lois. Ici, il faut bien le comprendre.

Néanmoins, nous avons amélioré d'abord la qualité d'expérience de notre responsable des activités estivales. Nous procédons ce soir à son engagement. De par son expérience à titre de directeur des loisirs dans une autre municipalité et grâce à sa maturité, je suis convaincu que le contrôle de l'entrée et des sorties du lac Achigan par notre débarcadère sera très bien suivi.

Nous avons demandé une plus grande présence policière sur le lac et également sur les autres lacs navigables. La vitesse et la boisson ne seront pas tolérées. Il en va de la vie des gens. De plus, nous avons établi un système de contrôle plus rigide par l'acquisition et l'affichage obligatoire d'une vignette pour l'utilisation du débarcadère. Nous émettrons également une vignette de couleur différente, et ce gratuitement, à ceux qui possèdent une rampe d'accès personnelle enregistrée à la municipalité.

Nous adopterons, ce soir, une nouvelle grille de tarification pour la descente de bateaux, dont lecture vous sera faite au point 5.2. J'aime à croire que ces améliorations vont contribuer à une meilleure harmonie entre tous les utilisateurs.

Nous avons travaillé très fort, également, à élaborer un code d'éthique qui sera distribué à tous les utilisateurs d'embarcations, afin de les sensibiliser au respect de l'environnement, par le lavage de bateaux, la protection des berges, au respect des citoyens par la diminution de la vitesse et du bruit, de les sensibiliser au danger de l'ivresse au volant... d'un bateau.

Une copie de l'ébauche de ce code a été remise à l'Association des propriétaires du lac de l'Achigan (APLA) et eux devaient me soumettre leurs commentaires jeudi dernier au plus tard. Malheureusement, leur courriel a été mal adressé et je n'en ai reçu copie que ce soir à 17h. Nous allons, si tout va bien, adopter ce code d'éthique à l'assemblée de juin prochain.

Selon le résultat d'une année de pratique, nous demeurons ouverts à toute amélioration.

Félicitations et remerciements publics à nos entrepreneurs en déneigement

J'aimerais féliciter et remercier publiquement nos deux entrepreneurs en déneigement qui, malgré un hiver exceptionnel, ont effectué un travail colossal et remarquable la saison dernière. Oui, ça coûte cher, mais il faut reconnaître les mérites quand c'est le temps!

Nous allons maintenant procéder à l'ouverture de l'assemblée régulière. Je vous souhaite une bonne assemblée et une bonne soirée! Merci d'être présents.

Le maire,
Gilles Rousseau

Erratum

Une petite erreur s'est glissée dans le bulletin de mai 2008 du Filon vert. Veuillez noter que le Canadian Tire de Saint-Jérôme ne récupère pas la peinture. Par contre, pour vous débarrasser de votre vieille peinture, il faut vous adresser à l'écocentre, ouvert depuis peu.

**Qu'on se le dise!**

Toujours soucieuse de notre sécurité, la Régie intermunicipale de police de la Rivière-du-Nord a poursuivi son action préventive en installant des panneaux mobiles visant à sensibiliser les automobilistes aux dangers des excès de vitesse. Ces panneaux ont été utilisés à différents endroits de notre territoire où l'on a détecté des excès de vitesse à répétition. Bravo à la Régie pour cette initiative et... qu'on se le dise: la vitesse au volant n'est pas une bonne idée!

Formation sur le compostage domestique Une soirée fertile!

À l'occasion de la Semaine internationale du compostage, qui se déroulait du 4 au 10 mai dernier, la Municipalité de Saint-Hippolyte, en collaboration avec NOVA Envirocom, présentait une soirée de formation gratuite, le jeudi 8 mai, à l'école des Hauteurs.

Le formateur, M. Maurice Paquin, a dispensé à plus de 150 citoyens une formation des plus enrichissantes traitant des principes de base du compostage, par exemple comment partir le tas de compost, les matériaux à utiliser, les outils et les diverses utilisations du compost, etc.

Dans le cadre de cette formation, 100 composteurs ont été vendus au coût de 30\$ plus taxes, une économie de près de 38% sur le prix coûtant. En raison du grand succès de la formation, il ne reste malheureusement plus de composteurs disponibles à la Municipalité. Les personnes désireuses de s'en procurer un devront soit attendre la prochaine soirée de formation offerte par la Municipalité au printemps 2009, ou se présenter chez leur quincaillier ou centre de jardin.

Pour plus de renseignements sur le compostage domestique, vous pouvez télécharger le Guide sur le compostage facilité au :

www.recycquebec.gouv.qc.ca/upload/Publications/le_compostage_facilite.PDF

La Municipalité de Saint-Hippolyte, comme toutes les municipalités du Québec, doit réduire de 60% sa production de matières résiduelles, conformément au Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC de La Rivière-du-Nord. Le compostage des matières putrescibles, telles que les résidus de table et de jardin, permet de réduire de près de 40% le volume de votre sac à ordures. La Municipalité de Saint-Hippolyte tient donc à remercier l'ensemble des citoyennes et citoyens s'adonnant au compostage.

Journée de l'environnement

La Municipalité organise une Journée de l'environnement le samedi 12 juillet, de 9 h à 12 h, à l'école des Hauteurs (située au 30, rue Bourget). À cette occasion, les Hippolytois pourront en profiter pour venir faire analyser leur eau de consommation ou de baignade à prix réduit (environ 50 % moins cher qu'au laboratoire).

Pour cela, il faudra d'abord se procurer des contenants stériles en se présentant à l'hôtel de ville du 7 au 11 juillet, durant les heures normales d'ouverture des bureaux, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h, et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30. Puis, il faudra venir déposer les échantillons d'eau recueillis au kiosque du laboratoire Bio-Services le samedi 12 juillet, entre 9 h et 12 h. Le laboratoire accrédité par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs procédera alors à l'analyse demandée par chaque citoyen. Plusieurs types d'analyses seront disponibles :

- Analyses bactériologiques : 30 \$ (coliformes totaux et fécaux, streptocoques fécaux et colonies atypiques);
- Analyses physico-chimiques: 70 \$ (alcalinité, chlorures, conductivité, couleur, dureté totale, fer, manganèse, pH, turbidité);
- Combo 1 + 2: 80 \$;
- Eau de baignade: 12 \$ pour les coliformes fécaux ou 18 \$ pour les coliformes fécaux et les streptocoques fécaux;
- Phosphore: 12 \$;
- Dépistage des cyanobactéries (en sous-traitance): 110 \$.

Veuillez noter que deux modes de paiement seront acceptés par Bio-Services: les chèques personnels et l'argent comptant.



Rappels réglementaires

Bande riveraine

Le règlement 961-07, visant à rétablir un couvert végétal naturel sur une bande de 5 mètres au bord des lacs et cours d'eau, ainsi que sur les talus intérieurs des fossés, interdit toute intervention de contrôle de la végétation sur cette bande, dont la tonte de gazon, le débroussaillage, le désherbage et l'abattage d'arbres.

Permis

L'obtention d'un permis est nécessaire pour la réalisation de travaux à l'intérieur de la bande de protection riveraine et l'abattage d'arbres. Il en est de même pour la construction d'un quai. Veuillez noter que des normes spécifiques s'appliquent quant aux dimensions des quais. N'hésitez pas à contacter la Municipalité pour plus de détails!

Fertilisants et pesticides

L'épandage de fertilisants et de pesticides est interdit sur l'ensemble du territoire de Saint-Hippolyte. Saviez-vous que la plantation de végétaux indigènes élimine l'usage de fertilisants et pesticides? Mieux encore, le peu d'entretien (voire aucun!) requis vous laisse plus de temps pour profiter de la nature.... Pensez-y!

Vidange des fosses septiques

La fosse septique d'une résidence permanente doit être vidangée tous les 2 ans, et celle d'une résidence saisonnière (occupée moins de 180 jours par année) doit l'être tous les 4 ans, alors qu'une fosse scellée ou de rétention doit être vidangée de manière à éviter les débordements. Une copie de la facture de vidange doit être acheminée à la Municipalité avant le 15 octobre de l'année où la vidange est requise.

JOURNÉE PORTES OUVERTES



C'était journée portes ouvertes le samedi 17 mai dernier. Les pompiers étaient très heureux d'accueillir les gens de Saint-Hippolyte. La petite Jade était très impressionnée de tous les équipements disponibles pour la protection des citoyens.

Le maire Gilles Rousseau était présent au dîner offert aux jeunes qui avaient été choisis pompiers d'un jour. Tous les étudiants ont pu profiter d'une belle expérience et qui sait si un jour quelques-uns ne joindront pas les rangs du directeur M. Michel Raymond.



J U I N 2 0 0 8



La Fête nationale du 24 juin

Venez participer en grand nombre aux festivités organisées par votre Municipalité !
Voici notre programmation de la journée :

15 h	Volée de cloches
15 h à 18 h	Animation et jeux pour toute la famille - Concours et épreuves sportives - Jeux gonflables - Atelier de maquillage - Musique
18 h à 20 h 30	Souper communautaire et animation
20 h 30	Hommage au drapeau
20 h 30	Présentation patriotique
20 h 30 à 21 h 30	Groupe musical « Les quatre gars du Nord »
21 h 30 à 22 h	Feu de joie et feux d'artifice
22 h à 23 h	Groupe musical « Les quatre gars du Nord »
24 h	Clôture

Consultez notre site pour connaître les activités maintenues en cas de pluie :

www.saint-hippolyte.ca

Souper communautaire du 24 juin

Cédez à la tentation en vous procurant un billet pour déguster un succulent repas, sous un chapiteau, lors de la Fête nationale. Nous vous proposons un menu complet qui saura ravir vos papilles gustatives.

Coût: 15\$

Info: Service des loisirs et de la culture
450 563-2505, poste 238

Réservez vos billets dès maintenant !

Recrutement de bénévoles

Vous aimeriez participer aux préparatifs de la Fête nationale à titre de bénévole ? Voilà une belle initiative ! En vous joignant à l'équipe, vous encouragez le développement culturel de votre communauté. Veuillez nous contacter avant le 10 juin au 450 563-2505 poste 238.

Inscriptions pour Tortilles en cours

La période d'inscription se poursuit à la Communale pendant les heures d'ouverture régulière. La programmation estivale de Tortilles s'échelonne du 30 juin au 15 août. Consultez notre site :

www.saint-hippolyte.ca



Bibliothèque

Journée du livre et du droit d'auteur

Lors de la Journée du livre et du droit d'auteur du 23 avril dernier, nous avons effectué un tirage parmi les clients de la journée. Les gagnants sont : M. Éric Leblanc ainsi que Mmes Jeannine Lemay-Dion et Sonia Beauchamp-Huneau. Félicitations aux gagnants et on se donne rendez-vous le 23 avril 2009 !

Grande vente de livres

Nous vous invitons, cette année encore, à notre grande vente de livres usagés qui se déroulera à la bibliothèque, le vendredi 4 juillet, de 14 h à 19 h. Une grande variété de livres vous seront offerts, à prix minuscules, en français et en anglais, pour grands et petits. Bienvenue à tous !

Juin, les vacances approchent...

Et voilà ! Le mois de juin arrive avec la fin de l'école et le début des vacances bien méritées. C'est aussi « La ruée vers la lecture » ! C'est en effet le thème du club de lecture d'été qui se déroulera du 17 juin au 30 août. Les enfants de 3 à 12 ans sont invités à devenir membres du Club des aventuriers du livre pour vivre des aventures palpitantes ! Lire, quelle belle façon de voyager ! Un cadeau sera remis à l'inscription et un grand tirage aura lieu le 30 août. Ne tardez pas, le nombre de places est limité !

Nouveautés

Veuillez noter que la liste des nouveautés est maintenant disponible seulement par Internet, sur le site de la Municipalité (www.saint-hippolyte.ca) ainsi que sur le site du réseau biblio (www.reseaubibliolaurentides.qc.ca).